



Contexte

Une "école verte" est définie comme une institution éducative qui promeut la connaissance, les compétences, les valeurs et les attitudes pour les dimensions sociales, économiques, culturelles et environnementales du développement durable grâce à une approche globale de l'éducation pour le développement durable (EDD) dans son enseignement et son apprentissage, ses installations et ses opérations, sa gouvernance scolaire et ses partenariats communautaires.

- Le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution ont conduit à une crise planétaire qui nécessite une réponse urgente. Le Secrétaire général de l'ONU qualifie la crise climatique de "combat pour nos vies", car nous avons encore du mal à transformer nos sociétés pour atteindre la trajectoire de 1,5 degré recommandée par l'Accord de Paris. Dans un monde de plus en plus complexe et interconnecté, face à une menace réelle et existentielle telle que le changement climatique, il y a un appel croissant à l'éducation pour permettre aux individus, en tant qu'agents du changement, d'acquérir des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui conduisent à la transition verte de nos sociétés, comme le prévoit l'objectif 4.7 des ODD et, en effet, de l'ensemble du Programme 2030.

- Cependant, les conclusions récentes de l'UNESCO montrent que près de la moitié des 100 pays examinés n'abordent pas le changement climatique dans leurs programmes scolaires nationaux. Alors que 95% des enseignants interrogés estiment qu'il est important d'enseigner le changement climatique, moins de 30% se sentent prêts à enseigner le changement climatique en relation avec leur contexte local. Cela contraste avec l'appel urgent des jeunes lors de l'événement pré-COP Youth4Climate en 2021, appelant les gouvernements à changer les systèmes éducatifs pour enseigner l'avenir.
- En tant qu'agence chef de file de l'ONU pour l'éducation en vue du développement durable (EDD), l'UNESCO dirige les efforts mondiaux en collaboration avec des partenaires et des parties prenantes pour promouvoir une éducation transformative visant à relever la crise planétaire, à travers le nouveau cadre mondial pour la période 2020-2030, intitulé "L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable" (EDD pour 2030), qui met l'accent sur cinq domaines d'action prioritaires : les politiques, les établissements d'apprentissage, les éducateurs, les jeunes et les communautés, afin de garantir que tous les apprenants disposent des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires pour conduire la transformation verte de la société.
- L'approche globale de l'école est au cœur de cette feuille de route pour conduire la transformation des établissements d'apprentissage afin de garantir que tous les apprenants disposent des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires pour conduire la transformation verte de la société. Des efforts doivent être déployés pour orienter la culture de l'établissement d'apprentissage vers la collaboration, la solidarité, les pratiques durables et l'inclusion de tous les genres et de toutes les origines, afin que les élèves puissent apprendre ce qu'ils vivent et vivre ce qu'ils apprennent.
- Émanant des discussions de la piste d'action 2 du Sommet sur la transformation de l'éducation du Secrétaire général de l'ONU en septembre 2022, axée sur l'apprentissage et les compétences pour la vie, le travail et le développement durable, le Partenariat pour une éducation verte a été lancé en tant qu'initiative mondiale pour répondre à cet appel urgent. Il vise à mettre en œuvre une action forte, coordonnée et globale pour aider les pays à préparer chaque apprenant à acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour lutter contre le changement climatique et promouvoir le développement durable. Adoptant une approche d'apprentissage tout au long de la vie, de la petite enfance à l'éducation des adultes, le Partenariat pour une éducation verte encourage les pays et les acteurs clés à se concentrer sur quatre domaines d'action : la verdissement des écoles, l'apprentissage durable, le renforcement des capacités et la préparation, et l'engagement communautaire. Lors de la COP27 en novembre 2022, l'UNESCO a organisé une réunion inaugurale sur le Partenariat pour une éducation verte, au cours de laquelle les parties prenantes clés, y compris les États membres, les partenaires des Nations unies et les organisations de la société civile, se sont engagées collectivement à participer au partenariat et ont discuté des moyens de créer davantage de synergies et d'impact.
- S'appuyant sur cet élan, en parallèle des travaux entrepris dans le cadre du pilier d'apprentissage Partenariat pour une éducation verte qui aboutiront à des directives curriculaires mondiales, l'UNESCO lancera une phase de projet axée sur le pilier des écoles vertes du Partenariat pour une éducation verte afin d'élaborer les Normes de qualité pour les écoles vertes pour une approche globale de l'EDD. Les États membres recevront un soutien pour intégrer les normes mondiales dans leurs propres pratiques afin de rendre toutes les écoles prêtes pour le climat d'ici 2030.

Objectifs

- Encourager les écoles à intégrer une approche globale de l'EDD pour transformer leur enseignement et leur apprentissage, leurs installations et leurs opérations, leur gouvernance scolaire et leur engagement communautaire, en mettant l'accent particulier sur la préparation des écoles au climat.
- Soutenir les États membres pour intégrer les normes des programmes d'écoles vertes dans leurs systèmes éducatifs afin que X % des écoles (du niveau pré-universitaire) à travers le monde soient "verdies" d'ici 2030

Portée du projet

Pays cibles : 193 États membres de l'UNESCO.

- **Axe thématique :** EDD, avec une attention particulière accordée à la préparation au climat.
- **Niveaux d'éducation :** Préscolaire, primaire, secondaire, supérieur, formation professionnelle et technique (TVET).

Activités

- **Analyse documentaire pour cartographier les programmes d'accréditation des écoles vertes existants dans le monde (réalisée au printemps 2022).**
- **Élaborer une version zéro Norme de qualité pour les écoles vertes, basée sur l'analyse documentaire, à soumettre à l'équipe d'EDD de l'UNESCO pour examen.**
- **Élaborer une première version du document Norme de qualité pour les écoles vertes • Convoquer un réseau mondial de membres du Partenariat pour une éducation verte, de responsables des programmes d'accréditation des écoles vertes et d'États membres :**
 - Organiser une première consultation avec les membres du Partenariat pour une éducation verte /les responsables des programmes d'accréditation des écoles vertes pour recueillir leurs contributions sur la première version du document.
 - Collecter les commentaires lors de la phase pilote 1 avec des écoles sélectionnées et des acteurs nationaux de l'éducation dans des pays sélectionnés.
 - Développer la deuxième version du document des normes de qualité des écoles vertes en se basant sur les commentaires recueillis lors de la première consultation et de la phase pilote 1.
 - Organiser une deuxième consultation lors de la COP28 pour recueillir les contributions sur la deuxième version du document et diffuser le projet aux États membres.
 - Développer la troisième version du document Norme de qualité pour les écoles vertes en se basant sur les commentaires recueillis lors de la deuxième consultation et les contributions des États membres.
 - Organiser une troisième consultation avec les membres du Partenariat pour une éducation verte /les responsables des programmes d'accréditation des écoles vertes/les États membres.
 - Collecter les commentaires sur les normes de qualité lors de la phase pilote 2 avec des écoles sélectionnées et des acteurs nationaux de l'éducation dans des pays sélectionnés.

- Élaborer la version finale du document des normes de qualité des écoles vertes en intégrant les commentaires recueillis lors de la troisième consultation et de la phase pilote 2.
- Encourager les propriétaires de programmes d'accréditation des écoles à intégrer les normes dans leurs pratiques.
- Compiler une liste des programmes d'accréditation des écoles dans chaque pays qui intègrent les normes dans leurs pratiques.
- **Soutenir les États membres pour verdir chaque école :**
 - **Fournir aux États membres les normes de qualité et une liste des programmes d'accréditation disponibles dans chaque pays** qui reflètent les normes de qualité mondiales nouvellement développées de manière à encourager les États membres à adapter ou adopter les programmes pertinents pour toutes les écoles de leur pays.
 - **Renforcer les capacités et fournir des ressources** de soutien aux États membres pour mettre en place des programmes d'accréditation des écoles vertes.
 - **Suivre les progrès en cartographiant régulièrement** tous les deux ans le nombre d'écoles dans le monde couvertes par des programmes d'accréditation des écoles qui reflètent les normes.

Calendrier	
Tâches	Date
Développement de la version zéro de Norme de qualité pour les écoles vertes	mai - juin 2023
Examen par l'équipe d'EDD de l'UNESCO	juin 2023
Première version du document de Norme de qualité pour les écoles vertes	juillet 2023
Consultation 1 avec les membres du Partenariat une éducation verte/les responsables des programmes d'accréditation des écoles vertes et phase pilote 1 avec des écoles sélectionnées et des acteurs nationaux de l'éducation dans des pays sélectionnés	juillet - août - septembre 2023
Deuxième version du document de Norme de qualité pour les écoles vertes	septembre 2023
Élaboration d'une brochure avec les principales conclusions pour la COP28	octobre - novembre 2023
Consultation 2 lors de la COP28 avec les principales parties prenantes et diffusion du projet aux États	novembre - décembre 2023
Troisième version du document Norme de qualité pour les écoles vertes	decembre 2023
Consultation 3 avec les membres du Partenariat pour une éducation verte/les responsables des programmes d'accréditation des écoles vertes/les États membres et phase pilote 2 avec des écoles sélectionnées et des acteurs nationaux de l'éducation dans des pays sélectionnés	janvier - mars 2024
Version finale du document Norme de qualité pour les écoles vertes	avril 2024
Publication	juin 2024

Annexes

- Avant-propos
- Résumé
- Remerciements
- Introduction et méthodologie
- Qu'est-ce qu'une école verte ?
- Normes de qualité des écoles vertes
- Enseignement et apprentissage
- Généralités
 - Préscolaire/Primaire/Secondaire/Supérieur/TVET/+ (note informative sur les institutions non formelles et les espaces d'apprentissage)
- Installations et opérations
 - Généralités
 - Préscolaire/Primaire/Secondaire/Supérieur/TVET/+ (notes informatives sur les institutions non formelles et les espaces d'apprentissage)
- Gouvernance scolaire
 - Généralités
 - Préscolaire/Primaire/Secondaire/Supérieur/TVET/+ (notes informatives sur les institutions non formelles et les espaces d'apprentissage)
- Engagement communautaire
 - Généralités
 - Préscolaire/Primaire/Secondaire/Supérieur/TVET/+ (notes informatives sur les institutions non formelles et les espaces d'apprentissage)
- Recommandations : Comment gérer une école verte de qualité
- Conseils sur la gestion de la qualité
- Exemples de bonnes pratiques
- Outils
- *Annexe : Liste des programmes d'accréditation des écoles pour l'année 2023